



*(le texte français suit)*

Unauthorized Disclosure Prohibited

March 25, 2022

Good day,

As a follow up to the recent industry call, Transport Canada will endeavor to share the OICs via SSCIMS once they have been made available to us by PHAC.

We can also confirm that there will not be a new Interim Order issued on or before April 1 to reflect the changes to testing for inbound travel Canada as of April 1. That is because the Interim Order is already set up to include a non-application clause (see subsection 11(2)) – whereby an individual is not required to meet the requirement to have evidence of a COVID-19 test result if that specific person is not required to do so under an order made under section 58 of the Quarantine Act (i.e. the OICs). As such, the IO will remain status quo. However, industry stakeholders can expect updated guidance material to reflect the new OIC changes.

Regards,

Aviation Security Directorate



Divulgence interdite sans autorisation

Le 25 mars 2022

Bonjour,

Pour faire suite à l'appel récent de l'industrie, Transports Canada s'efforcera de partager les Décrets via le SGICAS dès que l'ASPC les aura mis à notre disposition.

Nous pouvons aussi confirmer qu'il n'y aura pas de nouvel Arrêté d'urgence émis le ou avant le 1er avril pour refléter les changements apportés aux tests pour les voyageurs entrant au Canada à compter du 1er avril. Cela est dû au fait que l'Arrêté d'urgence est déjà établi pour inclure une clause de non-application (voir le paragraphe 11(2)) - selon laquelle une personne n'est pas tenue de satisfaire à l'exigence d'avoir une preuve du résultat du test COVID-19 si cette personne n'est pas tenue de le faire en vertu d'un Décret pris en vertu de l'article 58 de la Loi sur la mise en quarantaine (c.-à-d. les Décrets). En tant que tel, l'Arrêté d'urgence restera inchangé. Toutefois, les parties prenantes de l'industrie peuvent s'attendre à une mise à jour des documents d'orientation afin de refléter les nouveaux changements apportés au Décret.

Merci,

La Direction de la Sûreté aérienne